



FPI BTB annonce le remboursement des débentures convertibles de série G

Montréal (Québec) le 1^{er} octobre 2024 : Le Fonds de placement immobilier BTB (TSX : BTB.UN) (« **BTB** » ou le « **Fonds** ») informe les détenteurs de débentures subordonnées non garanties convertibles de série G à 6,00 % (les « **Débentures** ») qu'il remboursera en espèces ses Débentures, à l'échéance, soit le 31 octobre 2024 (la « **Date d'Échéance** »).

Le Fonds déposera auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada (le « **Fiduciaire** ») un montant suffisant pour rembourser le capital des Débentures, ainsi que les intérêts courus jusqu'à, mais excluant, la Date d'Échéance. Le paiement des Débentures sera traité par le Fiduciaire.

« Dans le but de réduire les coûts d'intérêt sur notre endettement, nous avons choisi d'optimiser notre dette hypothécaire au niveau des propriétés afin de générer des fonds suffisants pour rembourser intégralement les Débentures et les intérêts courus à leur échéance », déclare Michel Léonard, président et chef de la direction. « Cette stratégie est neutre en termes de levier financier et nous permet d'obtenir un coût moyen pondéré des intérêts significativement inférieur au coût que nous aurions encouru en émettant une nouvelle débenture convertible. »

Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'avis d'échéance inclus en annexe.

À propos de BTB

BTB est une fiducie de placement immobilier cotée à la Bourse de Toronto. BTB investit dans des propriétés industrielles, des bureaux de banlieue et des propriétés commerciales de première nécessité partout au Canada au profit de ses investisseurs. À ce jour, BTB possède et gère **75 propriétés**, représentant une superficie locative totale d'environ **6,1 millions** de pieds carrés.

Les personnes et leurs histoires sont au cœur de notre succès.

BTB offre un plan de réinvestissement des distributions aux porteurs de parts, lequel permet aux participants de réinvestir leurs distributions mensuelles en parts additionnelles de BTB, à un prix calculé en fonction du cours moyen pondéré des parts à la Bourse de Toronto durant les cinq jours de bourse qui précèdent immédiatement la date de distribution, escompté de 3 %.

Pour de l'information plus détaillée, visitez le site internet du Fonds au www.btbreit.com

Pour de plus amples informations

Philippine Soulié, Directrice des Communications

(T) 514-286-0188 x236

(C) psoulie@btbreit.com

Annexe

Avis d'échéance

BTB REAL ESTATE INVESTMENT TRUST/ FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB

DÉBENTURES SUBORDONNÉES NON GARANTIES CONVERTIBLES DE SÉRIE G À 6,00 % VENANT À ÉCHÉANCE LE 31 OCTOBRE 2024

AVIS D'ÉCHÉANCE

À: Détenteurs de débentures subordonnées non garanties convertibles de Série G à 6,00 % venant à échéance le 31 octobre 2024 (les « **Débentures** ») de BTB Real Estate Investment Trust / Fonds de placement immobilier BTB (le « **Fonds** »)

Note: Tous les termes en majuscules utilisés dans le présent document ont le sens qui leur est attribué dans l'acte de fiducie mentionné ci-dessous, sauf indication contraire.

Il est par la présente donné avis, conformément au sixième acte de fiducie complémentaire daté du 7 octobre 2019 entre le Fonds et la Société de fiducie Computershare du Canada (le « **Fiduciaire** ») (le « **Sixième Acte Complémentaire** »), (conjointement avec l'acte initial daté du 3 octobre 2006 entre le Fonds et le Fiduciaire et le premier acte complémentaire daté du 20 mars 2008, le deuxième acte complémentaire daté du 11 janvier 2011, le troisième acte complémentaire daté du 13 juillet 2011, le quatrième acte complémentaire daté du 20 février 2013 et le cinquième acte complémentaire daté du 4 décembre 2015, l'« **Acte de Fiducie** »), que les Débentures viendront à échéance le 31 octobre 2024 (la « **Date d'Échéance** ») et le Fonds informe par la présente les détenteurs de Débentures qu'il remboursera en espèces les Débentures à la Date d'Échéance. Le Fonds déposera auprès du Fiduciaire une somme d'argent suffisante pour payer le capital des Débentures, ainsi que les intérêts courus jusqu'à la veille de la Date d'Échéance.

DATE : 26 septembre 2024

Jocelyn Proteau, Michel Léonard, Jean-Pierre Janson,
Lucie Ducharme, Sylvie Lachance, Luc Martin,
Christine Marchildon, Armand Des Rosiers et Sylvain
Fortier, chacun en sa qualité de fiduciaire et au nom de
**BTB REAL ESTATE INVESTMENT TRUST/FONDS
DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB**

Par : 

Michel Léonard
Président and Chef de la direction



Par : _____

Marc-André Lefebvre
Vice-président and Chef de la direction financière